

Conseil municipal du 23 janvier 2024

Téléphone: 03 44 83 97 72 Télécopie: 03 44 37 03 68 canly2.secretariat@orange.fr Liste des délibérations examinées par le conseil municipal (art L2121-25 du CGCT) :

- Délibération n°20240123/01 : Tarifs 2024 de location de la sale René BECUWE. *Adoptée.*
- Délibération n°20240123/02 : Tarifs 2024 de location de la salle communale. Adoptée.
- Délibération n°20240123/03 : Tarifs 2024 des concessions de cimetière, cases de columbarium et dispersion des cendres au jardin du souvenir. *Adoptée*.
- Délibération n°20240123/04 : Participation financière 2024 pour la destruction des nids de guêpes ou frelons. *Adoptée*.
- Délibération n°20240123/05 : Aides sociales facultatives 2024. Adoptée.
- Délibération n°20240123/06: Action sociale pour les agents communaux au titre de l'année 2024 Adoptée.
- Délibération n°20240123/07 : Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle *Adoptée*.
- Délibération n°20240123/08 : Adhésion à la convention cadre unique relative aux missions et services facultatifs du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise. *Adoptée*.
- Délibération n°20240123/09 : Réfection de la toiture de l'aile Sud et isolation des combles de la mairie Demande de DETR. *Adoptée*.
- Délibération n°20240123/10 : Réfection de la toiture de l'aile Sud et isolation des combles de la mairie Demande de fonds de concours transition écologique. *Adoptée*.

- Délibération n°20240123/11 : Acquisition d'une tondeuse autoportée pour les services techniques Demande de DETR. *Adoptée*.
- Délibération n°20240123/12 : Acquisition d'une tondeuse autoportée pour les services techniques Demande de subvention départementale. *Adoptée*.
- Délibération n°20240123/13: Lancement de la démarche de définition des zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAENR): détermination des modalités de concertation. *Adoptée*.

Affichée à Canly le 29 janvier 2024.

Le Maire

Lionel GUIBON

N.B : selon l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, le procèsverbal du 23 janvier 2024 sera adopté lors de la prochaine séance de conseil municipal et publié après son adoption sur le site internet de la commune. Un exemplaire papier est consultable en mairie aux heures et jours d'ouverture du secrétariat.